

LE PRÉNOM DANS L'ŒUVRE DE JEAN SÉNAC : L'EXPRESSION D'UN NATIONALISME ET D'UNE DISCRIMINATION RACIALE

Hania Akir
Université A. Mira
Béjaïa

Résumé :

L'objectif de notre contribution est de montrer que, dans son œuvre, Jean Sénac se sert de certains prénoms algériens comme symbole, d'une part, de l'affirmation de son nationalisme et de son engagement auprès du peuple algérien dans sa lutte, de toujours, contre le colonialisme, d'autre part, de l'appartenance à une race. Ainsi, notre contribution vise à mettre en avant la fonction classificatoire du prénom impliquant des paramètres identitaires et ethniques. Puissant moyen d'identification sociale, culturelle et ethnique permettant un positionnement identitaire, le prénom possède un pouvoir discriminant. Dans notre travail où il sera question de montrer l'impact idéologique et social d'une dénomination, en même temps qu'un processus d'identification, nous nous intéresserons davantage au prénom dans sa fonction symbolique et descriptive que dans sa fonction désignative.

Mots-clés :

Prénom, symbole, engagement, identité, ethnie

Abstract :

The aim of our article is to show that in his writings, Jean Senac uses of the Algerian first names like symbol of its nationalism and its commitment near the Algerian people in his fight against colonialism, and like symbol of a racial segregation. Thus, our contribution wishes to emphasize the classifying function of the implying first name of the identity and ethnic parameters. In this work we expose the powerful means of social, cultural and ethnic identification allowing an identity positioning, the first name has a discriminating power. Our interest will be more with the function symbolic system of the first name that to its designative function.

Keywords :

First name, symbol, commitment, identity, ethnic group

Introduction

Nous tenterons dans le présent article de montrer un emploi particulier des prénoms dans lequel ceux-ci présentent une capacité à exprimer une appartenance nationale, ou culturelle et raciale. A partir d'énoncés puisés dans l'œuvre de Jean Sénac, constituée de son roman *Ebauche du père- Pour en finir avec l'enfance (EDP)* et de ses *Cœuvres poétiques (OP)*, nous chercherons à mettre en évidence l'idée que l'auteur se sert de la force symbolique dont un prénom peut être chargé pour manifester une idéologie politico-sociale. Ayant une fonction classificatoire, impliquant des paramètres identitaires et ethniques, le prénom possède un pouvoir discriminant. Il permet incontestablement une identification sociale, culturelle et ethnique et, partant, un positionnement identitaire. En outre, nous souhaitons attirer l'attention sur la faculté du prénom à remplir, à lui seul, une fonction identifiante, alors qu'en principe celle-ci ne se réalise complètement que lorsqu'il se trouve accompagné

d'un nom de famille. Notre article tâchera de souligner à la fois l'impact idéologique et social d'une dénomination, et un processus d'identification ; cependant, la fonction désignative, étant généralement reconnue au nom propre, il faut préciser que c'est la fonction symbolique et descriptive du prénom qui, ici, éveillera notre intérêt. Force est de constater que pour exprimer tant le patriotisme que le racisme, l'auteur fait usage de prénoms chargés de significations symboliques pour créer une ramification sémantique à l'intérieur de ses textes.

1- Le prénom : expression du nationalisme et du militantisme

Les prénoms qui apparaissent dans les énoncés (1), (2), (3), (4) et (5) contribuent à affirmer l'appartenance de Jean Sénac, auteur-narrateur, à une patrie algérienne, arabo-berbère, ainsi que son engagement dans la libération du peuple algérien. Dans les quatre premiers extraits, les prénoms *Jugurtha*, *Damyā*, *Tachfin*, *Massinissa* (période de l'histoire des Berbères), *Abd-el-Kader* (époque de la conquête française) sont utilisés pour référer à l'histoire de l'Algérie d'avant 1954 et à la lutte ancestrale des Algériens pour la défense de leur territoire et de leur liberté. Au même titre que tous les noms propres célèbres, les prénoms notoires créent toujours du sens dans un texte, car ils sont porteurs d'informations d'ordre historique, politique, culturel, etc.

Dans l'énoncé (1), par le procédé de la comparaison, dans lequel à trois reprises, les comparants sont des prénoms célèbres, l'auteur-narrateur atteste son identité algérienne.

(1) «Je suis né algérien, comme *Jugurtha* dans son délit, comme *Damyā la Juive - La Kahena* ! – comme *Abd-el-kader...*» (EDP, p. 20)

Les prénoms de ces illustres guerriers sont utilisés par le narrateur en tant que modèle auquel il se compare, parce que tout comme ces derniers, il se sent Algérien et doté d'une âme de révolté. Jugurtha, Damya la Juive (La Kahina), Abd-el-kader ont défendu leur territoire et refusé de se soumettre à l'ennemi. Bien qu'appartenant à des périodes différentes de l'histoire de l'Algérie, ces prénoms, figures emblématiques de la résistance contre l'oppression, symbolisent un combat algérien pour la liberté. Ces prénoms représentent des personnages qui sont partie intégrante de l'histoire de l'Algérie. Qu'ils soient hommes ou femmes, chefs guerriers amazighs, chef d'insurrection contre l'installation militaire et administrative française au XIX^e siècle, Arabes, Berbères, musulmans, ou juifs, ils ont choisi de lutter pour la libération de ce qu'ils considéraient comme leur territoire et leur patrie ; ces personnages avaient en commun un idéal ; un idéal qu'ils ont payé d'un lourd tribut ; un idéal défiant le temps, les races, les religions, les sexes : cet idéal que l'auteur-narrateur est si fier de partager. Celui-ci met en avant à travers ces prénoms, une identité algérienne et une lutte contre la colonisation. Il tient à mentionner que malgré des origines différentes, Jugurtha, Damya, Abd-el-kader, et lui-même, à plusieurs décennies, voire à des siècles, d'intervalle, ont la même soif de liberté et portent en eux, de la même façon, cette éternelle fibre patriotique.

Dans les énoncés (2) et (3), les prénoms sont utilisés dans des tournures métaphoriques.

(2) «Ô ma ville ! Voici que soudain tu surgis des ténèbres, tu pousses le cri de *Tachfin* ! En écho te répondent les cavernes : *Jugurtha ! Damya ! Abd-el-Kader !*» (EDP, p. 70)

Le prénom *Tachfin* sert à illustrer la révolte d'Oran, ville de Jean Sénac, et la volonté de celle-ci de reconquérir ce qui, autrefois, lui avait appartenu : son identité algérienne. Cet énoncé rap-

pelle le lien entre Oran et Tachfin, qui remonte au fait que ce célèbre émir de la dynastie des Almoravides fut tué lors de la prise de cette ville par les assaillants, par une nuit particulièrement obscure. L'auteur-narrateur fait à nouveau usage, dans l'énoncé (2), des prénoms des grands combattants *Jugurtha*, *Damya* et *Abd-el-kader* pour montrer combien l'espace algérien demeure imprégné des noms de ses défenseurs. S'il affirme qu'au cri de Tachfin, les cavernes répondent les prénoms de ces héros de l'histoire de l'Algérie, c'est surtout parce qu'il estime que ces derniers représentent justement la relève de la lutte de Tachfin. *Jugurtha*, *Damya*, *Abd-el-Kader*, prénoms de guerriers notoires pour la défense et la liberté de leur territoire, symbolisent la lutte de toujours des Algériens, à laquelle Jean Sénac et sa ville participent. Le narrateur cite tous ces prénoms à l'affilée, car il les considère comme des noms incontournables de la résistance et de l'histoire algériennes.

(3) «On ne sait pas où va cette grotte ? Jusqu'au cœur de *Massinissa*, peut-être.» (EDP, p. 113)

Dans l'énoncé (3), *Massinissa*, prénom du célèbre roi de Numidie, sert de référence pour marquer le lien indéfectible qui unit un homme à la terre de ses aïeux et son combat jusqu'à la mort pour la reconquérir. Lorsque l'auteur-narrateur suppose que la grotte en question va «jusqu'au cœur de *Massinissa*», il sous-entend que cette terre sur laquelle il se trouve, en l'occurrence la terre algérienne, est chargée d'une grande et douloureuse histoire, et que les ancêtres des Algériens, à l'exemple de *Massinissa*, ont toujours tout fait pour protéger cette terre à laquelle ils étaient si fortement attachés.

(4) «Abd-el-kader ! Antée ! Je regroupais mes forces.» (EDP, p. 69)

Dans l'énoncé (4), l'auteur-narrateur se sert à nouveau du prénom *Abd-el-kader*, pour symboliser le combat pour la pa-

trie, pour l'Algérie ; le combat de la résistance à l'occupation française de 1830. Ce prénom, qui semble lui donner du courage, est utilisé dans le procédé de l'interpellation. Le narrateur qui cherche à rassembler ses forces, interpelle en même temps qu'Abd-el-kader, héros de la résistance algérienne, Antée, géant de la mythologie grecque. Par l'utilisation des deux prénoms *Abd-el-kader* et *Antée*, l'auteur-narrateur cherche à attirer l'attention respectivement sur deux types de combattant : l'un s'élevant contre la colonisation, l'autre trouvant sa force dans la terre qui est sa mère. Nous pouvons en déduire alors que comme Abd-el-kader, le narrateur s'insurge contre l'occupation française et comme Antée, il va puiser ses forces en touchant la terre, mais plus particulièrement la terre qu'il considère comme sa mère patrie : l'Algérie dont il ne pourrait s'éloigner trop longtemps, sous peine d'en mourir étouffé, tel que fut le sort d'Antée. A l'image de ce dernier, l'auteur-narrateur avait besoin de « sa mère », de sa terre, pour ranimer ses forces et poursuivre sa lutte nationaliste qui s'inscrit dans la lignée de celle d'Abd-el-kader.

(5) « Et la guirlande indissoluble : *Djamila, Mustapha, Henri, Ali, Maurice, Annie, Ahmed, Kader, Zohra, Fernand, Mohamed, André, Omar, Ferhat, Yacine.* » (EDP, p. 70)

L'énoncé (5) compte une longue succession de prénoms masculins, féminins, algériens ou encore européens qui représentent des personnages importants de la lutte anticolonialiste. Le fait de désigner ces militants de la cause nationale algérienne, par leurs prénoms uniquement, témoigne de la sympathie que leur manifeste l'auteur-narrateur. Cela est une manière de montrer qu'il se sent proche d'eux et de leur combat, et qu'il l'affirme. De plus, nous remarquons parmi ces prénoms la présence du diminutif (ou de la version abrégée) du prénom algérien *Abdelkader* (*Kader*) ; ce qui conduit à accentuer la marque de sympathie et de proximité souhaitée par l'auteur-narrateur.

Le diminutif crée une plus grande complicité, entre le narrateur et le lecteur, que le prénom, qui «connotant l'intimité» (F. Corblin, 1996 : 104), est déjà réservé à un usage restreint, dans un contexte de connaissance familière du référent, ce qui n'est pas le cas du patronyme ou du nom complet utilisés en dehors du cadre familial et/ou intime : «c'est le patronyme ou le nom complet qui exprime la notoriété, le prénom seul est une forme de la sphère privée» (Gary-Prieur, 2001 : 113). C'est un fait, le phénomène de notoriété porte presque toujours sur le nom de famille, à l'inverse, l'usage du prénom reste, en général, réservé à la familiarité. F. Corblin (1996 : 101) confirme cela en écrivant que «les communautés épistémiques présupposées par le nom et le prénom ne sont évidemment pas identiques : le prénom présuppose un cercle plus étroit, et davantage de familiarité entre l'utilisateur et l'individu. Le nom complet renvoie à une communauté plus large, et à l'absence de familiarité entre l'utilisateur et l'individu». Ainsi, il apparaît nettement, comme le signale C. Bromberger (1982), que le choix des appellations révèle un type particulier de relations ou une forme de manipulation de la distance sociale.

Par ailleurs, l'absence de patronyme dans l'énoncé (5) ne nous empêche pas de découvrir l'identité des individus désignés par chacun des prénoms cités, même si cette absence peut, parfois, nous conduire à envisager de multiples possibilités. En effet, la célébrité de tous ces prénoms, lors de la guerre de libération, fait qu'ils arrivent presque à se passer de patronyme. Nous ne pouvons nous défendre de penser que c'est là un procédé délibéré de l'auteur, par lequel il chercherait à prouver qu'une identification est tout à fait possible, malgré l'absence du nom du père. «Le narrateur fait peut-être volontairement abstraction du patronyme, pour prouver que celui-ci n'est finalement pas si indispensable que cela pourrait paraître. Ne serait-ce pas, pour lui, à qui le nom du père a cruellement fait défaut,

une façon d'attirer l'attention sur le fait qu'une personne puisse être connue et même reconnue sans ce nom» (H. Akir, 2009 : 219), ce patronyme auquel tout le monde semble porter un si grand intérêt ?

Parallèlement à cela, cet anonymat peut aussi refléter une volonté de considérer ces prénoms comme des représentants des très nombreux héros et martyrs de la guerre d'Algérie restés dans l'ombre. Et en y réfléchissant bien, peu importe le nom de ces hommes et de ces femmes, car ce qui compte c'est leur qualité de militants et de combattants ainsi que le degré de leur engagement dans la lutte algérienne, dont ils sont des figures emblématiques. L'auteur emploie donc simplement ces prénoms en tant que symboles de la révolution algérienne.

Cependant, d'emblée, ces prénoms nous font penser respectivement à Djamila Bouhired ou à Djamila Boupacha, à Mustapha Ben Boulaïd, à Henri Maillot ou à Henri Alleg, à Ali-la-Pointe (Ali Ammar) ou à Ali Boumendjel, à Maurice Laban ou à Maurice Audin, à Annie Steiner, à Ahmed Ben Bella ou Ahmed Zabana, à Abdelkader Guerroudj, à Zohra Drif, à Fernand Yveton, à Mohamed Boudiaf ou à Mohamed Khider (le prénom Mohamed, tellement fréquent dans le milieu musulman, peut désigner bien d'autres révolutionnaires algériens), au Professeur André Mandouze, au «petit Omar» (Omar Yacef), à Ferhat Abbas, à Kateb Yacine.

Symbole du combat contre l'oppression, cette kyrielle de prénoms dénués de patronyme, désigne des individus à l'égard desquels l'auteur-narrateur exprime sa fraternité et son affection ; partageant leurs idéaux et leur engagement, le combat qu'il mène à travers l'écriture est au même titre que celui mené par un maquisard.

Si les prénoms apparaissant dans les énoncés (1), (2), (3) et (4) n'appellent pas la présence de noms de famille, il n'en est pas de

même pour ceux de l'énoncé (5). En effet, la célébrité de l'émir Abd-el-kader, du roi Jugurtha, de la reine Damya (La Kahina), de l'émir Tachfin et du roi Massinissa est telle que, non seulement, le lecteur arrive, sans difficulté aucune, malgré l'absence du nom de famille, à identifier les personnages en question, mais il ne lui viendrait jamais à l'esprit qu'*Abd-el-kader*, *Jugurtha*, *Damya*, *Tachfin* ou *Massinissa* puissent être accompagnés d'un patronyme. En revanche, la situation est légèrement différente dans l'énoncé (5), dans la mesure où le lecteur parvient aussi à identifier les individus désignés par les prénoms dépourvus de patronymes, sauf que cette construction lui semble surprenante et inhabituelle. Dans l'énoncé (5), les prénoms ne jouissant pas de la notoriété de ceux des énoncés précédents puisent leur notoriété dans le contexte qui les emploie, à savoir le récit de la guerre d'Algérie ; en dehors de ce contexte précis, la détermination du référent particulier de ces prénoms n'aurait pas été possible sans patronyme. C'est dans cette optique que Gardiner (1954), qui s'occupe du nom propre en tant que moyen de référence, s'intéresse aux noms propres «incarnés» qu'il considère comme des attributs inséparables du particulier qu'ils désignent et définitivement associés à une entité particulière. Liés exclusivement à un endroit, à un individu, ou à un objet particulier, les noms propres incarnés sont pour Gardiner les seuls «vrais noms propres» en raison de leur caractère strictement individuel, contrairement aux noms propres «désincarnés» qui peuvent être attribués à des centaines de personnes par exemple. Cela explique donc pourquoi, pour désigner le référent auquel ils renvoient, il nous paraît tellement évident qu'*Abd-el-kader*, *Damya*, *Tachfin*, *Massinissa*, qui trouvent leur place parmi les noms propres «incarnés», ne nécessitent pas la présence d'un patronyme, et tellement étonnant que *Djamila*, *Mustapha*, *Kader*, *Zohra*, etc., qui sont à classer parmi les noms propres «désincarnés», se passent de l'accompagnement d'un patronyme.

Nous l'avons vu à travers l'ensemble des énoncés exemplifiés précédemment, des prénoms de personnages historiques, dotés d'une identité extratextuelle précise, sont introduits dans le texte dans un but symbolique. G. Le Bihan (2006 : 13) explique justement que « par rapport au nom commun, le nom propre, et parce qu'il participe justement à une histoire ou à un mythe, a un grand pouvoir d'évocation ». Certains prénoms plus ou moins connus créent des associations d'idées ; fortement connotés, ils peuvent alors devenir qualifiants. Appartenant à l'histoire, ces prénoms ont un caractère informatif car ils signifient de manière connotative, en suscitant l'émergence d'informations encyclopédiques. Pour désigner ces notions de connotations, d'associations d'idées, de représentations qu'un nom propre donné évoque dans une communauté, R. Galisson (1991) parle de « charge culturelle partagée ».

2- Le prénom : expression d'une ségrégation raciale

Si le prénom est souvent révélateur d'une culture, il arrive fréquemment que dans le discours, il se charge de connotations. P. Siblot (1995 : 149) explique alors que la sélection d'un nom propre dans un contexte donné procède d'un choix qui fait nécessairement sens. En effet, nous constatons que l'emploi fait des prénoms dans les trois énoncés (6), (7) et (8) a pour objectif d'indiquer une appartenance ethnique et d'afficher une ségrégation raciale avérée.

(6) « Mais qu'est-ce qu'elle dit ? [...] Qu'elle est bête ! y aura jamais rien à en tirer de *ces fatmas* ! » (EDP, p. 111)

(7) « Nous, c'était *la Fatma* et toi. » (EDP, p. 165)

L'énoncé (6) rapporte des propos de pieds-noirs racistes portant sur une Algérienne ne parvenant pas à parler français de manière intelligible. Dans l'énoncé (7), l'auteur-narrateur

s'exprime volontairement à la façon de ces mêmes pieds-noirs dans le but de parodier ceux-ci et de souligner à nouveau leur condescendance à l'égard des Algériennes.

On relève, dans les exemples (6) et (7), un emploi du nom propre en antonomase, puisque le prénom *Fatma* ne désigne plus dans ces cas une personne s'appelant *Fatma*, mais prend pour sens «femme arabe». Ce sens découle de ce que, ce prénom, naguère très fréquent dans le milieu arabo-musulman, est attribué par la communauté française ségrégationniste à toute femme arabe. En outre, dans (6), nous pourrions même considérer qu'il y a une lexicalisation de ce prénom, étant donné que celui-ci perd sa majuscule et prend la marque (s) du pluriel.

L'usage du nom propre dans les deux énoncés exemplifiés ci-dessus «est communément appelé métaphorique», selon K. Jonasson (1994 : 214), car le syntagme nominal dans lequel se trouve celui-ci désigne un référent distinct du référent initial du nom propre. Il s'agit-là d'un emploi figuré du nom propre. Dans ces exemples, le prénom, précédé d'un déterminant, se trouve en emploi modifié car il indique un rôle et ne reflète pas l'unicité et la singularité de son référent. Les énoncés (6) et (7) constituent des constructions syntaxiques atypiques dans lesquelles le nom propre est modifié, puisque ce dernier ne désigne plus un particulier mais sert à indiquer un type ou un rôle par le biais duquel un autre particulier sera décrit et identifié. Ce rôle n'étant pas défini par la propriété «s'appeler NP¹», mais par des propriétés caractéristiques du particulier (connu) porteur du nom propre et qui est le référent original. A ce propos, K. Jonasson (1994 : 218) écrit que «le nom propre métaphorique signale d'abord un rôle, ensuite éventuel-

1. NP = Nom propre.

lement une valeur (un référent). [...] Il est plus descriptif, car il est défini par les propriétés caractéristiques, ou le rôle social, d'un porteur connu dans la communauté linguistique». Ainsi, le prénom féminin *Fatma*, typiquement arabe, transcrit avec ou sans majuscule, portant ou non l's du pluriel, précédé de l'adjectif démonstratif pluriel ou de l'article défini singulier, est employé dans (6) comme dans (7) pour désigner péjorativement les femmes arabes, créant de la sorte une catégorie, une classe, celles des femmes arabes, afin de les dévaloriser. Dans ces deux constructions, le rôle du prénom est saillant, il a une fonction descriptive, en vertu de la connaissance que ce prénom désigne normalement des personnes arabes de sexe féminin. Partant de cette idée, le prénom *Fatma* indique ici un rôle complexe et défini par des traits descriptifs. La fonction descriptive de ce prénom est conférée par sa position dans la phrase et par le contexte ; il est interprété alors à partir de connaissances extralinguistiques relevant de conventions d'attribution des noms propres.

De ce fait, dans l'énoncé (6), même si la construction «démonstratif + NP» n'apparaît pas en corrélation avec un nom propre antérieur et qu'elle semble en occurrence isolée, elle présuppose une connaissance préalable du référent du nom propre. Dans cet énoncé, l'adjectif démonstratif a, certes, pour fonction d'attirer l'attention sur le référent du prénom *fatmas* (*Fatma*) qui est alors mis en avant, mais aussi de produire un effet sémantique. Par l'emploi du démonstratif, le locuteur cherche à exprimer la distanciation et le mépris à l'égard du référent de ce prénom, présenté comme l'objet de son jugement, un jugement absolument défavorable. Par ailleurs, on remarque que le locuteur, qui au départ ne désigne qu'une seule personne en faisant usage du pronom personnel *elle*, se met soudain à employer le pluriel par l'utilisation de l'adjectif démonstratif *ces*, et cela dans le but de créer un effet de généralisation ; dans

cet énoncé stylistiquement marqué, la forme plurielle du démonstratif et du prénom accentue la dévalorisation du référent auquel il renvoie. Cependant, il est nécessaire de préciser que le pluriel des noms propres ne vise pas toujours à donner lieu à une valeur dépréciative ou péjorative du référent dans l'énoncé, car comme l'explique Martine Léonard (1996 : 92) «la pluralisation du nom propre fonctionne très différemment selon les contextes énonciatifs».

(8) «Que je me nomme *Jean* ne sera plus pour vous un signe d'injustice.» (OP, p. 306)

Comme le prénom *Fatma* dans les énoncés *supra*, le prénom *Jean*, bien qu'en emploi non modifié dans l'énoncé (8), est en quelque sorte un «nom générique» chargé d'afficher une appartenance raciale dans le but de marquer la ségrégation entre Européens et Arabes. De même que *Fatma* est indicateur d'une identité algérienne ou arabe, *Jean* est indicateur d'une identité française ou européenne.

Dans l'énoncé exemplifié ci-dessus, «se nommer *Jean*» signifie être Français, et être Français dans l'Algérie française, c'est avoir des droits que les Algériens n'ont pas. Le narrateur-auteur affirme sa qualité de Français, son identité française, en se servant d'un nom propre» (H. Akir, 2009 : 224). Il indique son origine ethnique au moyen d'un prénom. Le prénom a une fonction classificatoire par laquelle il fixe une appartenance ethnique et inscrit son porteur dans un réseau identitaire. S. Leroy (2006 : 29) estime que «le choix dont le prénom fait l'objet en fait un enjeu identitaire et signifiant particulièrement important». Elle montre que le fonctionnement sémantique du prénom est en relation avec des paramètres identitaires et ethniques. Dans cet énoncé exemplifié, le prénom *Jean* est utilisé un peu comme un prolongement de la désignation de la race européenne. Ce prénom est signifiant dans sa banalité

même ; prénom typique de la culture européenne, il permet dans cet emploi de «concentrer sur lui tous les participants de cette culture», pour reprendre les termes de J. L. Vaxelaire (2005 : 239). C'est dans cette optique que celui-ci précise que «les noms et les prénoms gardent généralement une trace de leur origine géographique et forment donc un outil maniable pour désigner les membres d'une nation» (2005 : 238).

«Jean Sénac souhaitait vivre dans une Algérie où il n'y aurait plus de place pour la ségrégation raciale, où Français et Arabes seraient égaux, et dans laquelle une nomination française ou arabe serait indifférente et sans conséquences» (H. Akir, 2009 : 224) ; c'est pourquoi dans l'énoncé (8), à travers l'emploi du prénom *Jean*, l'auteur-narrateur met en évidence le pouvoir discriminant du nom propre, car comme le mentionne B. Diaz (1996 : 266) : «Nommer c'est classer, mais c'est aussi se classer et se placer sur l'échiquier social». Cela est confirmé par S. Akin (1999 : 52) qui voit dans les noms propres de puissants moyens d'identification sociale, culturelle et ethnique permettant un positionnement identitaire. L'emploi du prénom *Jean* fait ressortir l'impact social d'une dénomination ainsi qu'un processus d'identification. A juste titre, on estime alors qu'une fois l'acte de dénomination accompli, le nom propre a pour but non seulement l'identification de son porteur, mais encore la construction de l'idée que le monde se fait de lui (se nommer *Jean* = être Français).

L'emploi du prénom *Jean* dans (8) montre de manière irréfutable qu'on ne peut pas se contenter de considérer que «la fonction d'un nom est simplement de nommer»¹, car il apparaît clairement ici que le rôle du nom propre va bien au-delà de l'unique fonction de nommer. Dans cet énoncé, il s'est agi

1. Kripke cité par Engel (1984 : 445).

avant tout d'inférer, à partir de la connaissance que le prénom *Jean* désigne le plus souvent des Européens, que celui-ci est utilisé en tant que parangon d'une dénomination européenne (même s'il peut aussi être porté par des Algériens ou des Arabes de confession chrétienne). Dans certains cas, le contexte et sa position dans la phrase confèrent au nom propre une fonction descriptive : «le nom propre de baptême, tout comme le nom propre de famille, se laisse interpréter à partir de connaissances extralinguistiques relevant des conventions d'attribution des noms propres» (K. Jonasson, 1994 : 211). De plus, on observe dans l'extrait (8) que le prénom est susceptible d'être analysé comme indiquant un rôle défini par la propriété «se nommer Jean» et identifie directement une valeur. L'utilisation de la propriété «se nommer Jean» produit alors un effet stylistique dans la phrase, l'attention se trouvant déviée du référent lui-même vers son nom propre, en l'occurrence, son prénom.

Parallèlement à cela, il est important de noter que l'exemple (8) porte sur la fonction de nomination qui, comme le rappelle K. Jonasson (1994 : 69), «est celle que le nom propre remplit dans des énoncés exprimant le lien dénominatif existant entre le nom propre et une entité particulière». Toutefois, il faut préciser que la fonction de nomination sous-entend un rôle prédicatif (et non référentiel) du nom propre ; mais cette prédication consiste à attribuer un nom propre au particulier désigné ; le nom propre indique alors une propriété du référent posé par le sujet, celle de «s'appeler X». Il paraît évident que dans l'énoncé (8), cette propriété implique des paramètres culturels, identitaires et ethniques.

Certes la fonction d'un prénom, à l'instar de n'importe quel nom propre, est avant tout de désigner et de référer, cependant, comme nous avons pu l'observer, dans les trois derniers énoncés exemplifiés, les associations culturelles que celui-ci véhicule sont indispensables pour la compréhension de son

utilisation dans le texte. En effet, M. Bréal (1976 : 183) affirme que «si l'on classait les noms d'après la quantité d'idées qu'ils éveillent, les noms propres devraient être en tête, car ils sont les plus significatifs de tous, étant les plus individuels». Les prénoms connus ont donc forcément un sens associatif et peuvent faire l'objet, dans le discours, d'un usage associatif, connotatif.

Conclusion :

Porteurs d'une symbolique, les prénoms figurant dans les énoncés extraits de l'œuvre de Jean Sénac examinés dans notre contribution sont représentatifs et constituent une référence. Cela suppose que le prénom renvoie à un référent qui est un modèle, une figure emblématique, servant même, par moment, à la qualification et à la caractérisation, ou simplement qu'il est utilisé de façon à désigner plus, voire autre chose, que son référent initial, ou encore que sa présence fournit des indices non négligeables, pour la compréhension de l'énoncé. Plus qu'un reflet identitaire, les prénoms ne sont pas neutres, car ils peuvent porter un poids idéologique ; et si l'auteur les a choisis, c'est précisément dans le but de signifier, voire de connoter. Dans cette optique, R. Barthes (1953 : 125) estime que le nom propre est un signe qui s'offre à une exploration et à un déchiffrement. La fonction sémantique du nom propre fait souvent intervenir la notion de connotation, en dépit du fait que celui-ci n'ait pas toujours de connotations fixes. Par conséquent, comme tout nom propre, le prénom peut être chargé de connotations. Les prénoms dénotent un ancrage social, ethnique, religieux, culturel et/ou politique. A ce sujet, P. Siblot (1994 : 82) pense que «pour n'être pas enregistrés dans le lexique de la langue, les noms propres n'en sont pas moins inscrits dans des codes sociaux, à travers lesquels ils ne peuvent pas ne pas produire de sens lors de leur mise en discours».

Ainsi, nous avons pu observer à travers différents exemples le pouvoir évocateur du prénom qui se fait, à certains moments, l'expression d'une identité nationale algérienne et d'un engagement absolu pour la cause algérienne, indiquant la volonté de participer à l'histoire et au combat du peuple algérien, et à d'autres, l'expression d'une ségrégation raciale certaine et générale, révélant l'inégalité outrancière entre Européens et Arabes, inégalité qui, du reste, fut à l'origine de ce combat.

Bibliographie

- Akin Salih, 1999, «Pour une typologie des processus redénotatifs», in S. Akin (dir.) : *Noms et renoms. La dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Rouen, Dyalang, pp. 33-60.
- Akir Hania, 2009, «Noms propres et recherche identitaire dans l'œuvre de Jean Sénac», *Synergies Algérie*, n°8, coordonné par Saddek Aouadi, Jacques Cortès et Boumediène Benmoussat, Revue du GERFLINT, pp. 217-225.
- Barthes Roland, 1953, *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil.
- Bréal Michel, 1976 [1887], *Essai de sémantique*, Genève, réédition Slatkine Reprints.
- Bromberger Christian, 1982, «Pour une analyse anthropologique des noms de personnes», *Langages*, n°66, Larousse, pp. 103-124.
- Corblin Francis, 1996, «Noms et autres désignateurs dans la fiction», in M. Léonard & E. Nardout-Lafarge (dir.), *Le texte et le nom*, Montréal, XYZ, pp. 95-105.
- Diaz Brigitte, 1996, «Je rêvais profondément à ces noms...» Fonctions du nom propre dans *Vie de Henry Brulard*, in M. Léonard & E. Nardout-Lafarge (dir.), *Le texte et le nom*, Montréal, XYZ, pp. 261-272.
- Engel Pascal, 1984, «Le sens d'un nom propre», *Archives de philosophie*, n°47, pp. 431-448.
- Galisson Robert, 1991, *De la langue à la culture par les mots*, Paris, CLE international.
- Gardiner Alain, 1954, *The Theory of Proper Names – A Controversial Essay*, Londres, Oxford University Press.

- Gary-Prieur et Marie-Noëlle, 2001, *L'individu pluriel – Les noms propres et le nombre*, Paris, CNRS Editions.
- Jonasson Kerstin, 1994, *Le nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Le Bihan Guy, 2006, «Le nom propre : identification, appropriation, valorisation», *Cahiers de sociolinguistique*, n°11, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 9-26.
- Léonardo Martine, 1996, «Balzac : l'antonomase du nom propre», in M. Léonard & E. Nardout-Lafarge (dir.), *Le texte et le nom*, Montréal, XYZ, pp. 83-94.
- Leroy Sarah, 2006, ««Les prénoms ont été changés», Pseudonymisation médiatique et production de sens des prénoms», *Cahiers de sociolinguistique*, n°11, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 27-40.
- Sénac Jean, 1989, *Ébauche du père – Pour en finir avec l'enfance*, Saint-Amand, Gallimard.
- Sénac Jean, 1999, *Œuvres poétiques*, Arles, Acte Sud.
- Siblot Paul, 1994, De l'actualisation du nom propre», *Modèles linguistiques*, Vol. 30, pp. 69-84.
- Siblot Paul, 1995, «Noms et images de marque : de la construction du sens dans les noms propres», in M. Noailly (éd), pp. 147-160.
- Vaxelaire Jean-Louis, 2005, *Les noms propres. Une analyse lexicologique et historique*, Paris, Honoré Champion.